

Compte rendu du conseil extraordinaire des ministres

Il s'est tenu ce jeudi 05 janvier 2012, un conseil extraordinaire des ministres sous la présidence de Son Excellence Idriss Deby Itno, Président de la République, Chef de l'Etat. Ce premier conseil des ministres de l'année revêt un caractère historique. C'est pour la toute première fois dans la vie de la nation que le conseil des ministres est élargi aux Secrétaires d'Etat et au Cabinet du Président de la République. Un seul point est inscrit à l'ordre du jour de ce conseil des ministres. Il s'agit de la communication du Président de la République, Son Excellence Idriss Deby Itno. Le Chef de l'Etat s'est adressé au conseil en Arabe local pour rendre la communication plus fluide et plus perméable. Le Chef de l'Etat qui s'est plié aux usages a tenu à présenter ses meilleurs vœux aux membres du Gouvernement. Le Président Idriss Deby Itno formule les vœux de santé et de succès à toute l'équipe gouvernementale qui a des défis énormes à relever. Le Chef de l'Etat souhaite ardemment que l'année nouvelle renforce l'unité nationale, la stabilité et la paix. Sans ces précieuses valeurs, la grande offensive lancée pour le développement du pays ne peut être gagnée.

Dans les grandes orientations livrées au Gouvernement, le Président de la République Idriss Deby Itno a insisté sur la question de la solidarité gouvernementale. Elle doit être forte et agissante. Le Gouvernement doit prouver au quotidien son unité, sa cohésion et sa grande synergie. Cet impératif est absolu et s'impose à tous les ministres eu égard au programme politique qui a été présenté à la représentation nationale. Le Président de la République rappelle les promesses qui ont été faites, les engagements qui sont pris, le pacte conclu avec le peuple. Le Président de la République souligne que les populations attendent des réalisations concrètes. Le peuple n'est pas dupe pour reprendre l'expression du Chef de l'Etat Idriss Deby Itno.

Le Gouvernement est invité à l'action et au travail. Ce travail doit être fait avec l'ensemble des cadres et techniciens des départements ministériels. Ils doivent être associés étroitement dans la conception, l'exécution et le suivi des programmes à mettre en œuvre pour le bien-être des populations. Ces compétences doivent aussi être utilisées pour les missions à l'extérieur. Le Président de la République demande aux membres du Gouvernement d'être en contact direct et permanent avec le pays profond. Chacun doit vivre les réalités afin de mieux les connaître et d'en trouver les solutions réalistes, appropriées et durables. Dans sa communication, le Président de la République a mis un point d'honneur sur le respect de l'autorité de l'Etat qui doit être respecté à tout prix. La puissance publique doit se manifester dans toute l'administration. Des directives fermes et poignantes sont données au Gouvernement pour que cette autorité de l'Etat ne soit pas foulée au pied. Outre cette préoccupation capitale, un accent particulier est mis sur le secret professionnel. C'est une exigence fondamentale et sacrée à la limite dans le fonctionnement de l'administration. Des mesures idoines doivent être prises pour éviter la divulgation du secret professionnel. Des actions énergiques sont également recommandées en matière de gestion des finances publiques.

Les régies financières doivent fonctionner sur la base des règles de l'art et de la méthode consacrée. La fâcheuse propension observée dans la conduite des fameux BCA, bons de commandes administratifs doit immédiatement cesser selon les instructions formelles du Chef de l'Etat. L'orthodoxie est impérativement recommandée en matière de passation des marchés publics. Toutes les clauses afférentes à la passation des marchés doivent être scrupuleusement observées. Le Président de la République exige la diligence, la rigueur et la transparence dans la gestion des marchés. Il en est de même de l'exécution de ces marchés qui ne doit aucunement souffrir des entorses administratives ou de la lenteur bureaucratique. La lutte contre la corruption figure dans les préoccupations essentielles mises en relief dans la communication du Chef de l'Etat.

Le ministère compétent est instruit pour l'assainissement de l'administration à travers les règles de bonne conduite, l'éthique et la déontologie. Deux autres questions non des moindres abordées par Son Excellence le Président de la République ont trait à la visibilité de l'action gouvernementale et du bilinguisme. Les membres du Gouvernement sont appelés à s'ouvrir à la presse pour faire connaître davantage les investissements qui sont faits et les réalisations qui sont consenties. S'agissant du bilinguisme, il est recommandé que tous les documents officiels soient publiés en Français et en Arabe.

Commencé à 10 H 00, le conseil extraordinaire des ministres a pris fin à 10 H 45.